

En ce qui concerne les questions de sécurité régionale, nous chercherons, Votre Altesse, d'autres moyens d'assurer une coopération entre le Canada et les pays de l'ASEAN, conformément à notre désir de voir s'établir en Asie du Sud-Est une zone de paix, de liberté et de neutralité. Je voudrais ajouter qu'il ne fait aucun doute pour nous que l'ASEAN et ses partenaires du dialogue doivent agir avec prudence, en gardant le sens des réalités et du possible.

Votre Altesse, il est un autre domaine dans lequel le Canada et l'ASEAN pourront, je l'espère, oeuvrer en plus étroite collaboration : c'est celui de l'environnement, qu'il s'agit d'assainir et de protéger, dans notre intérêt comme dans celui de nos enfants. Nous nous trouvons à cet égard confrontés à des problèmes graves et complexes, notamment ceux que posent la transformation du climat de la planète, la pollution des sols et des eaux, la disparition graduelle des forêts tropicales et, plus généralement, la nécessité de concilier développement économique et préservation de notre milieu naturel. La création d'un Comité de l'environnement formé de hauts fonctionnaires de l'ASEAN m'a paru très encourageante, et j'ai donné pour instructions à mes collaborateurs de chercher des moyens d'appuyer cette importante initiative.

Le Canada, ferme partisan du développement durable, voit avec faveur la décision de l'ASEAN de réunir une conférence régionale en vue d'un suivi des travaux de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement.

Je tiens par ailleurs à vous inviter personnellement à envoyer des délégations à Globe 90, qui se tiendra à Vancouver en mars 1990 et constituera à la fois une conférence sur l'environnement et une foire commerciale.

Il s'agit de montrer que la protection de l'environnement est compatible avec le développement économique, et qu'il existe des produits, des services et des technologies permettant un développement durable.

Je voudrais aussi mentionner les préoccupations qu'inspire au Canada la pêche aux filets dérivants dans le Pacifique Nord. C'est un fléau qu'il faut endiguer sans retard si nous voulons sauvegarder les pêcheries du Pacifique. Le Canada s'emploie activement, de concert avec d'autres nations, à mettre un terme aux abus de ce genre de pêche. Nous nous inquiétons particulièrement de l'interception en haute mer et de la commercialisation de saumon et d'autres espèces marines par des pêcheurs de pays qui ne sont pas membres de la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord (INPFC). Je souhaite que ces pays s'engagent à respecter les normes relatives à l'emploi de filets et les autres règles concernant l'exploitation des